



## Normes éditoriales Théologie

### CHOIX TYPOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX

- Les mentions de pages s'écrivent « p. » suivi du numéro de page ; pour deux pages, utiliser un seul « p. » et un trait d'union entre les pages concernées ; les abréviations « t. » seront utilisées pour tome, « vol. » pour volume, « chap. » pour chapitre, « n° » pour numéro :  
Ex. — p. 35 ; p. 15-45 ; 2 vol. ; t. 3 ; chap. VI ; vol. 6, n° 135
- Les majuscules sont accentuées :  
Ex. — Éditions
- Mettre en italique les mots dans une langue d'origine étrangère ainsi que les expressions latines qui servent de renvoi aux pages ou à un volume :
- Ex. — *ibid.*, *loc. cit.*, *op. cit.*, *passim*, *sq.*, *in* (*in* sera toutefois en romain devant la mention d'un titre en italique).
- Mettre un point entre le titre et le sous-titre d'un ouvrage :  
Ex. — *Renouveler toutes choses en Christ. Vers un renouveau thomiste de la théologie morale.*
- Les noms de mois seront abrégés (janv., fév., mars, avril, mai, juin, juil., août, sept., nov., oct., déc.).
- Les siècles sont écrits en chiffres romains et en petites capitales :  
Ex. — XX<sup>ème</sup> siècle.
- Les noms de saints ou auteurs anciens seront considérés comme une seule expression en petites capitales :  
Ex. — THÉRÈSE D'AVILA ; PHILON D'ALEXANDRIE ; DIOGÈNE LAËRCE.
- Les noms des papes s'écrivent avec le numéro en majuscules ; même lorsqu'ils sont cités dans les références en petites capitales :  
Ex. — Léon XIII ; LÉON XIII

### CORPS DU TEXTE (HORS NOTES)

- Texte justifié, retrait d'alinéa.
- Citations brèves (moins de trois lignes) à insérer dans le texte entre guillemets ; les passages supprimés sont remplacés par [...].
- Citations longues (dépassant trois lignes) à formater dans un paragraphe autonome mis en retrait de la marge de gauche et de droite. La taille de police est réduite par rapport au corps de texte. On n'emploie ni les guillemets ni l'italique.



- Pas de saut de ligne entre les différents paragraphes.
- L'appel de note doit être placé à l'extérieur des guillemets :  
Ex. — « [...] morale liturgique »<sup>1</sup>.  
L'usage d'appel de note dans un titre (partie ou chapitre) est à proscrire.
- Espaces insécables : tous les signes de ponctuation doubles sont précédés d'un espace insécable (deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation) ; un espace insécable est également nécessaire après le guillemet français ouvrant (« ) et avant le guillemet français fermant ( »). En revanche, on ne met pas d'espace entre les chiffres (p. 3-5, 1914-1918).

## NOTES

- Les notes sont introduites sous le texte.
- Format général des notes :

- Prénom en minuscules, NOM en petites capitales ; deux auteurs sont reliés par & ; pour plus de deux auteurs, mettre une virgule entre les noms, sauf avant le dernier nom, où l'on mettra & ; le prénom est donné en entier lors de la première occurrence.
- La langue d'origine est précisée après la mention « trad. de » (le nom du traducteur est facultatif).
- L'année originale de parution d'un ouvrage, d'un article ou d'un chapitre est facultative : on peut l'introduire entre crochets après l'année de la nouvelle édition.

Ex. — Thomas S. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, trad. de l'anglais par Laure Meyer, Paris, Flammarion, 2018 [1962], p. 27.

- Renvois entre notes : on utilisera *ibid.* (et non *id.*) ; *ibid.* sera utilisé pour une même référence quand elle fait suite immédiatement à la précédente, sinon on indiquera *op. cit.*.

- Pour une monographie :

Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage. Sous-titre*, « Collection », Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication<sup>édition n° (s'il y a lieu)</sup>.

Ex. — Thierry COLLAUD, *Le statut de la personne démente. Éléments d'une anthropologie théologique de l'homme malade à partir de la maladie d'Alzheimer*, « Études d'éthique chrétienne », Fribourg, Academic Press, 2003.  
— GUY DURAND, *Introduction générale à la bioéthique*, Montréal, Fides, 2005<sup>2</sup>.



- Pour un ouvrage collectif :

Prénom NOM, Prénom NOM & Prénom NOM (éd.), *Titre de l'ouvrage. Sous-titre*, « Collection », Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication.

Ex. — Patrick SUTER & Corinne FOURNIER Kiss (éd.), *Poétique des frontières. Une approche transversale des littératures de langue française (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles)*, « Voltiges », Genève, MétisPresses, 2021.

- Pour un article de revue :

Prénom NOM, « Titre de l'article », *Nom de la revue* numéro de la revue, « Titre du numéro de la revue » (s'il existe), volume (s'il existe)/(mois et) année de parution, pages.

Ex. — Peter Alexander MEYERS & Nancy S. STRUEVER, « Esquisse sur la modernisation de la rhétorique comme enquête politique », *Littérature* 149, « La Rhétorique et les autres », mars 2008, p. 4-23.

— Pour les revues étrangères ou peu connues, on pourra ajouter, derrière le titre et entre parenthèses, la mention du lieu d'édition (ville ou institution) :

Ex. — Philippe HAMON, « Décrire le descriptif », *Degrés* 22 (Bruxelles), « Lieux du contemporain », été 1980, p. 1-16.

- Pour un article dans un ouvrage collectif :

Prénom NOM, « Titre de l'article », in Prénom NOM (éd./dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, année de publication, pages.

Ex. — Richard MARIN, « L'Invention du Sertão », in Michel BERTRAND & Laurent VIDAL (éd.), *À la découverte des Amériques. Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, p. 77-97.

Ex. — Livia PASSALACQUA, « Les "Témoins de l'Emmanuel" du Ribât es-Salâm (1996-2016) et leur lien avec les 19 bienheureux martyrs d'Algérie », in Marie-Dominique MINASSIAN, Thierry COLLAUD & Michael S. SHERWIN (dir.), *Le don de Tibhirine. La fécondité d'un martyre* (Actes de colloque, Université de Fribourg, déc. 2019), Fribourg, Academic Press Fribourg, 2022, p. 73-88.

- Pour les sources antiques :

Ex. — PLATON, *Protagoras* 114b, éd. Alfred CROISET & Louis BODIN, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 27-28.



- Pour une thèse non publiée :

Prénom NOM, *Titre de la thèse*, Thèse de doctorat (institution, date), tomaison, pagination.

Ex. — Jean-René MORET, *Dieu d'après Jésus*, Thèse de doctorat (Université de Fribourg, 2019), 280 p.

- Pour un document électronique :

Après la mention bibliographique habituelle, ajouter : [en ligne] <https://...>, consulté le jour, mois, année.

Ex. — Richard G. SPAVIN, « Reformuler l'expérience cinématographique et l'expérience littéraire », *Acta Fabula*, [en ligne] <http://www.fabula.org/revue/document/231.php>, consulté le 7 avril 2012.

## RENOVIS INTERNES

- Pour les renvois internes en note de bas de page : indiquer le numéro de page actuel et s'il y a lieu, le passage « début du texte... fin du texte » auquel le renvoi se réfère sur la page. Ainsi nous pourrons mettre des renvois directs pour la version électronique.

## BIBLIOGRAPHIE

À partir de la deuxième référence du même auteur, on utilisera le « demi-tiret » (« – ») pour remplacer NOM Prénom.

- Monographie :

NOM Prénom, *Titre. Sous-titre*, « Collection », Lieu, Édition, année<sup>édition n° (s'il y a lieu)</sup>.  
– *Titre. Sous-titre*, « Collection », Lieu, Édition, année<sup>édition n° (s'il y a lieu)</sup>.

Ex. — BIÉLER André, *Le développement fou. Le cri d'alarme des savants et l'appel des Églises*, Genève, Labor et Fides, 1974.  
— DURAND Guy, *Introduction générale à la bioéthique*, Montréal, Fides, 2005<sup>2</sup>.

- Article de périodique :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue* numéro, volume/année, pages.

Ex. — ORLIAC Catherine, « Données nouvelles sur la composition de la flore de l'île de Pâques », *Journal de la Société des Océanistes* 107, 2/1998, p. 23-31.



- Article dans un ouvrage collectif :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *in* NOM Prénom du/des éditeurs scientifique/s (éd.), *Titre de l'ouvrage*, « Collection », Lieu, Édition, année, pages.

Ex. — CABANEL Patrick, « Les protestants français : une culture politique de gauche ? », *in* PELLETIER Denis & SCHLEGEL Jean-Louis (éd.), *À la gauche du Christ. Les Chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012, p. 177-202.

- Page ou site internet :

NOM Prénom, *Domaine du site internet*, année, [en ligne] <https://....>, consulté le jour, mois, année.

Ex. — FLYNN Andrew & HACKING Nick, *Développement durable. L'économie circulaire, choix sociétal et entrepreneurial*, oct. 2020, [en ligne] <https://www.cpr-am.fr/particuliers/Local-content/Actualites-Presse-Recompenses/Develop-pement-Durable-L-economie-circulaire-choix-societal-et-entrepreneurial>, consulté le 7 avril 2012.

## FORMAT DES IMAGES

Utiliser un scan au format TIFF ou JPEG à 300 dpi au format actuel (sans agrandissement ni réduction). Vous pouvez joindre à votre fichier l'image originale.

## DROITS DES IMAGES

Dans la mesure du possible, nous vous prions de vous assurer des droits des images que vous utilisez. Si vous rencontrez des difficultés avec les droits d'auteur, la maison d'édition se tient à disposition pour vous orienter dans les démarches à entreprendre.

## LANGAGE ÉPICÈNE

Academic Press encourage le recours à une écriture qui inclut à la fois le genre féminin et le genre masculin. Privilégiez une écriture neutre (le personnel, le corps enseignant, etc.), ou si cela s'avère difficile, mentionnez les deux formes, en commençant par le féminin (les collaboratrices et les collaborateurs, la doyenne ou le doyen, etc.). Vous pouvez également écrire les noms et les adjectifs en langage inclusif. Pour ce faire, veuillez utiliser le tiret médian, comme dans « professeur-es » (le point médiant est à proscrire pour permettre un meilleur accès aux personnes malvoyantes).